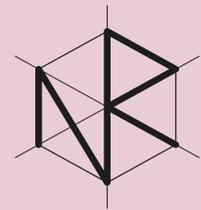


LA BIODIVERSITÉ RÉCRÉATIVE



NATURE
RÉCRÉATION &

Mars 2024- n°15

ÉDITO

Et si on acceptait enfin de penser la nécessité d'une biodiversité récréative dans la façon d'envisager les relations à la nature. Comme si, la gestion des environnements ne reposait que sur des normes bioécologiques pour qualifier la bonne santé des écosystèmes naturels. Récemment les questions agricoles portaient aussi sur le degré de biodiversité acceptable et nécessaire pour maintenir une économie européenne compétitive. Dès lors se pose la question des liens entre un système de production et les modes d'existence en relation que celui-ci valorise et soutient. Si certains adhèrent à une pensée productiviste ancrée dans une économie libérale, se suffisant à elle-même ; d'autres sont attentifs au bien-être, à la santé, aux modes de vie des uns et des autres et aux aménités naturelles qui sont associées à la qualité des biens alimentaires et des paysages. Comme si, tout était lié et en relation, induisant d'interroger les visions du monde souhaitées et souhaitables, en fonction des systèmes de production viables, vivables et désirables. Comment alors intervenir pour infléchir une économie de production industrialisée qui ne parle que de rentabilité des monocultures agricoles ?

Et si, une des réponses possibles venait de la biodiversité récréative, celle qui s'attache à des pratiques du temps libre, moins « monoculturelles », développées par tous les acteurs du tourisme et du loisir industrialisés. Comme si la conception des affinités sportives, les attirances pour certaines pratiques corporelles et la sensibilité à des espaces de pratique n'étaient pas marquées culturellement, et par ricochet économiquement. L'hyperspécialisation sportive, les parcs de loisir aseptisés, les centres touristiques hyper aménagés et maintenant les itinérances en circuit fermé ne sont-ils pas des amplificateurs de ces pratiques récréatives monoculturelles ? Là où il n'y pas de résonance, d'adaptabilité, de capabilité et de disposition à composer avec une nature et des environnements complexes... Comment défendre et promouvoir une bio- et une éco-agricultures parmi les consommateurs de biens alimentaires, si eux-mêmes dans leur mode d'existence n'ont aucune attache avec une bio-récréativité ? N'avons-nous pas alors une responsabilité

Jean CORNELOUP
Directeur de rédaction
Mcf-Hdr, UMR PACTE - Grenoble,
UFR STAPS, Clermont-Ferrand
j.corneloup@libertysurf.fr

scientifique, en lien avec des pratiques de recherche appliquée et des recherches-action, à accompagner le passage d'un tourisme et d'un loisir anthropocentriques en direction de pratiques éco-bio-centriques ? N'est-ce pas la condition pour accompagner l'émergence d'une autre économie agricole et industrielle qui sera elle-même reliée à d'autres pratiques du temps libre parmi les agriculteurs ?

On ne peut alors qu'accorder toute notre attention à ce nouveau numéro de la revue Nature & Récréation qui interroge et étudie les pratiques bio-récréatives. Frédéric Guyon a coordonné ce numéro permettant d'ouvrir un champ de recherche prioritaire et indispensable pour penser, développer et accompagner une transition récréative significative.

Jean Corneloup, mars 2024